

INTERNAT - REGLEMENT INTERIEUR

Ce document est consultable en ligne sur www.mfr-plabennec-ploudaniel.fr

Le non-respect du présent règlement de l'internat peut entraîner l'exclusion temporaire ou définitive de l'internat, ainsi des sanctions visées par le règlement intérieur de l'école.

NOM : PRENOM :
 CLASSE :

(ACCEPTATION DU REGLEMENT ET SIGNATURES)

Après avoir pris connaissance intégralement de ce règlement, merci d'apposer votre signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Merci de conserver précieusement le règlement et rendre ensuite cette dernière feuille intitulée « Acceptation du règlement et signatures » au formateur / à la formatrice responsable de la classe »

LE PRESIDENT DU CFA MFR	LE DIRECTEUR DU CFA MFR	LE DIRECTEUR-ADJOINT, Responsable de la Vie Scolaire
M. Mickaël MERCIER 	M. Sébastien SIMON 	M. Marc PERON 

L'ELEVE INTERNE	LE(S) PARENT(S) ou REPRESENTANT LEGAL
<p>NOM : PRENOM : CLASSE :</p> <p>Reconnait avoir pris connaissance du règlement intérieur et accepte les dispositions de l'INTERNAT.</p> <p>Date : / /</p> <p>Votre signature précédée de la mention « Lu et approuvé »</p> <p>« »</p> <p>Signature :</p>	<p>NOM : PRENOM :</p> <p>Reconnait avoir pris connaissance du règlement intérieur.</p> <p>Sortie libre des internes le Mercredi soir de 20h à 21h30 (voir article 4) – Cochez l'option choisie</p> <p><input type="checkbox"/> J'autorise mon enfant âgé d'au moins 16 ans à la rentrée de septembre (âge valable toute l'année) à sortir le mercredi soir de 20h à 21h30</p> <p><input type="checkbox"/> Non, je n'autorise pas mon enfant à sortir le mercredi soir</p> <p>Date : / /</p> <p>Votre signature précédée de la mention « Lu et approuvé »</p> <p>« »</p> <p>Signature :</p>